

Guide du doctorant

Introduction

Historiquement, le titulaire du titre de « docteur » est une personne habilitée à produire des idées et à les répandre ainsi que celles de ses collègues.

Le doctorat correspond à une expérience en règle générale de 3 ans de recherche (au delà des dérogations peuvent-être accordées sous certaines conditions), accompagnée de la rédaction et de la soutenance d'un mémoire appelé « thèse de doctorat ».

Durant sa thèse, le doctorant mène un projet de recherche encadré par un chercheur confirmé, le directeur de thèse (souvent un professeur ou le titulaire d'une habilitation à diriger des recherches).

Le domaine de la recherche étant un domaine d'innovation, le sujet n'a bien souvent pas ou peu été étudié auparavant. Les travaux peuvent ne pas aboutir sur des résultats directement applicables à l'entreprise. De même, au cours des 3 ans de thèse, les objectifs initiaux peuvent être revus en fonction des premières observations. L'important est que le doctorant ait mené une démarche de chercheur et qu'il ait fait progresser les connaissances et la réflexion sur le sujet.

Le but est que la thèse soit lue par le plus grand nombre, à la fois pour la promotion de son auteur et pour participer aux développements et aux réflexions scientifiques du domaine de la thèse, voire pour valoriser les résultats vers une exploitation sociétale. Le meilleur moyen pour y parvenir est la production scientifique (publication, dépôt de brevet, etc.) avant et après la soutenance de la thèse.

Outils du doctorant

Passeport pour la science ouverte

Sensibiliser les doctorants à la science ouverte et leur fournir des conseils pour leur démarche de recherche : tels sont les objectifs du **Passeport pour la science ouverte**.



Ce guide, édité par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Université de Lille. Il s'adresse à tous les doctorants en France.

Ce guide est disponible en version numérique, via le lien ci-dessous.

<https://www.ouvrirelascience.fr/passeport-pour-l...e-des-doctorants/>

Consultez l'[espace pour les doctorants](#) du site de l'**Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur** (ABES). Outre le guide du doctorant 2016, vous trouverez notamment les textes administratifs et réglementaires régissant le doctorat, des informations sur les Ecoles doctorales...

Le guide du doctorant de l'ABES vous apportera de nombreuses informations concernant votre doctorat et notamment sur la présentation et la structure de votre fichier de thèse.

Charte graphique de l'UPPA

Des modèles de couverture et de présentation des thèses sont proposés par la direction de la communication de l'UPPA. Vous pourrez les télécharger dans la partie [Intranet](#) de ce site.

"Le Doctorat à la loupe"

La Confédération des Jeunes Chercheurs (CJC) et l'Association Nationale des Docteurs (ANDES) ont lancé le "**Doctorat à la loupe**". Cette série de documents à destination de tous les acteurs du doctorat est destinée à présenter les bonnes pratiques qui permettent d'élaborer et mener un projet doctoral à son terme dans de bonnes conditions. Certaines fiches s'adressent plus spécifiquement aux chercheurs doctorants, aux directeurs doctoraux, aux directeurs d'école doctorale ou aux autres acteurs du doctorat.

Consulter les fiches du "Doctorat à la Loupe" :

<http://cjc.jeunes-chercheurs.org/doctorat-a-la-loupe>